

## Six médailles sur le circuit jeunes



Samia Anejjar, Martin Coudrin, Maël Rousseau, Lorenzo Kuzenda et Nolan Rousseau ont participé avec brio à l'étape du circuit jeunes, à Agneaux.

### JUDO

Une nouvelle étape du circuit départemental poussins-benjamins avait lieu samedi 4 mars, à Agneaux.

Le Judo-club granvillais a présenté sept judokas.

Romain Savary, pour sa deuxième année de judo, participait pour la première fois, dans la catégorie des benjamins. Il se classe 4<sup>e</sup>. Habitué aux compétitions, Félix Gogibu et Nolan Rousseau arrivent 2<sup>es</sup>.

En catégorie poussins, Samia Anejjar, Martin Coudrin et Lorenzo Kuzenda montent sur le podium pour une 3<sup>e</sup> place. Maël Rousseau gagne tous ses combats et se hisse facilement sur la première marche du podium.

Le prochain rendez-vous du circuit jeunes se déroulera le 1<sup>er</sup> avril, à Granville.

Environ 300 judokas seront réunis à la Cité des sports pour la dernière phase.



## Elle détourne la recette de son club de judo



L'ancienne trésorière du club de judo a été condamnée à deux mois de prison avec sursis pour abus de confiance.

### **GRANVILLE**

À l'audience du mercredi 1<sup>er</sup> mars du tribunal correctionnel de Coutances, l'ancienne trésorière du club de judo de Granville a été jugée pour abus de confiance.

À l'issue d'une compétition organisée par le Judo Club Granvillais dimanche 20 mars 2016, la trésorière rapporte chez elle la recette de la buvette. Plutôt que de déposer l'argent sur le compte du club, elle s'en sert

pour des dépenses personnelles. La prévenue, dont le casier judiciaire est vierge, explique qu'elle est au chômage et surendettée. Elle n'arrivait plus à faire face à ses problèmes financiers.

Le tribunal condamne l'ancienne trésorière à deux mois de prison avec sursis. Elle devra rembourser 1438,80 € au club de judo et s'acquitter de 700 € de frais de procédure.

**11 MARS 2017**